

Langue et identité en contexte d'immigration : l'option kabyle



Mohand Timaltine refait ici à sa façon le tour de la question berbère. Il essaie surtout d'expliquer la place exponentielle qu'y ont prise la Kabylie, sa détermination et ses actions d'éclat. Mais il n'oublie pas que les Berbères sont aussi en Europe, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, et en Espagne où il enseigne.

Kabylie : Bastion du combat démocratique et identitaire

Le Mouvement revendicatif amazigh¹ en Kabylie a contribué de manière primordiale à l'avancée de la démocratisation de la vie politique en Algérie et par extension dans toute l'Afrique du Nord. Son action, en s'inscrivant dans le cadre des droits humains et de l'individu, a largement contribué à la naissance et à la structuration d'une véritable société civile, responsable et consciente en Kabylie et plus généralement en Algérie. Ce processus qui a été fondamentalement enclenché par le Mouvement Culturel Berbère, a été considérablement renforcé par la création des premières ligues des droits de l'Homme ainsi que par la constitution d'un large tissu associatif qui couvre pratiquement tous les villages kabyles.

Le Mouvement Citoyen de Kabylie

Les événements dramatiques qui secouent l'Algérie depuis le fameux «Printemps Noir» de 2001 ont relancé un mouvement revendicatif qui, sous l'effet des luttes intestines et partisans, montrait des signes évidents d'essoufflement. L'avènement inattendu des Comités de Citoyens de Kabylie pour prendre en mains la protestation kabyle s'inscrit dans la continuité de la revendication kabyle.

La coordination des Archs, Dairas, Communes et Comités de Citoyens de la Kabylie, appelée communément Comités de Citoyens de Kabylie est une structure non organique qui a été créée au mois de mai 2001 à la suite d'émeutes sanglantes, dont l'étincelle a été l'assassinat d'un jeune lycéen kabyle dans une caserne de la Gendarmerie nationale algérienne. C'est pour arrêter d'abord l'effusion de sang que s'est fait sentir le besoin de s'organiser pour, ensuite, poser les premiers jalons d'une dynamique citoyenne, d'essence démocratique et résolument pacifique². Le Comité des Citoyens de la Kabylie œuvre en vue de la satisfaction complète de ses revendications consignées dans un document scellé et non négociable, appelé «la plate-forme d'El-Kseur³».

Mohand TIMALTINE

**Enseignant de berbère
Université de CADIX –
Espagne
chercheur à l'INALCO**

¹ Sauf dans quelques cas déterminés comme les titres ou les citations, le terme amazigh(e/s) sera utilisé dans ce texte au lieu du traditionnel «berbère», dont l'usage est de plus en plus délaissé en Afrique du Nord, mais également dans certains milieux en Europe.

² Préambule au rapport du conclave inter-Wilayas tenu aux Ath Jennad.

³ Nom de la petite ville où a été adopté le document et aujourd'hui un des bastions de la résistance du mouvement.

⁴ Plate-forme d'El Kseur, point huit, élaborée le 11 juin 2001.

Le caractère indiscutablement identitaire du Mouvement est repris dans le point huit du document qui exige «la satisfaction de la revendication amazighe dans toutes ses dimensions (identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle) sans référendum et sans conditions ainsi que la consécration de tamazight en tant que langue nationale et officielle»⁴.

Bien que le mouvement ne revendique pas l'autonomie de la Kabylie, il en fait usage dans la mesure où les comités se sont substitués depuis leur création à l'autorité de l'Etat. De même, le document contient des éléments qui peuvent être interprétés comme une aspiration claire à l'autonomie dans la gestion des affaires de la région. Ainsi, le point quatre n'exige rien moins que le départ de toutes les unités de gendarmerie de la Kabylie, alors que le point onze prévoit «la mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'Etat ainsi que les corps de sécurité».

L'immense succès de ce mouvement se mesure à sa capacité de mobilisation des populations kabyles, comme on a pu le voir lors de la marche sur Alger du 14 juin 2001 qui avait réussi à regrouper deux millions de personnes. Ce qui était déjà connu comme une spécificité est en passe de se transformer en un processus de construction nationale kabyle. En effet, encore une fois la Kabylie est demeurée seule dans son affrontement contre le pouvoir central. Ainsi, si le mouvement a eu le soutien du Comité du Manifeste Amazigh du Maroc, aucune autre région d'Algérie n'a connu des manifestations de solidarité en faveur de la Kabylie. Partout ailleurs dans le monde, la mort par balles d'une centaine de jeunes, des milliers de blessés et des centaines de prisonniers auraient provoqué une véritable tragédie nationale. Or, en Algérie, non seulement on attend toujours le châtime des responsables, mais on n'a même pas décrété un jour symbolique de recueillement à la mémoire des morts de Kabylie. Les Kabyles enterrent leurs morts seuls. Le reste du pays demeure un spectateur passif.

Jamais auparavant on n'avait parlé si ouvertement et si clairement d'une opposition entre les Kabyles et l'Etat central. Même la plupart des titres de la presse privée algérienne ont dépassé, cette fois, leurs vieux réflexes d'autocensure pour en faire part.

Voix en faveur d'une autonomie de la Kabylie

Malgré le tabou absolu qui pèse sur l'«Unité de la Nation», l'absence évidente d'une sortie de la crise ainsi que le désespoir de voir jamais le gouvernement répondre aux aspirations kabyles, ne pouvaient que favoriser le souhait d'autonomie vis-à-vis d'Alger. Une idée certes, déjà ancienne, mais qui, aujourd'hui, est reprise avec beaucoup plus de conviction.

Le discours le plus clair à ce sujet est développé par le Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie, initié par le chanteur Ferhat Mhenni. Pour la première fois depuis la création de l'Algérie, l'ex-Président du Mouvement Culturel Berbère – Rassemblement national (MCB-RN) – organise le 6 juin 2001 une conférence dans la

capitale kabyle dans laquelle il demande une « ample » autonomie pour la Kabylie ainsi que la reconnaissance de la langue amazighe comme « langue propre de la Kabylie ».

Cette dynamique va au-delà de la création d'un mouvement pour l'autonomie de la Kabylie puisqu'elle englobera également des partis de l'opposition comme le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) - même s'il est d'implantation presque exclusivement kabyle - qui proposera lui-même un pacte de « Refondation nationale ». Le gouvernement lui-même ne sera pas en reste, puisqu'il tentera par le biais de l'installation d'un Comité de réforme des missions et structures de l'Etat (CRMSE), d'élaborer un texte visant la réorganisation de l'Etat sur la base d'une certaine réhabilitation de la région, considérée comme « l'une des exigences de l'organisation d'un Etat moderne » (La Tribune du 06/2002).

Effets et impact en France

Ces développements dans le processus de construction identitaire impulsent en France une évolution parallèle au sein de l'immigration kabyle. De là, elle commence à s'étendre vers d'autres pays européens où vivent des communautés amazighes de plus ou moins grande importance.

Comme en Kabylie, la phase actuelle de structuration de la communauté berbère dans la diaspora est portée par le rôle que jouent des associations ainsi qu'un certain nombre de collectifs et de militants amazighs. De par leur fonction d'intermédiaires entre le groupe et la société d'accueil, ils contribuent grâce à un travail éducatif, à la divulgation et à l'assimilation de valeurs humanistes et citoyennes modernes, mais aussi à la revitalisation d'une conscience amazighe et ainsi au renforcement du mouvement associatif.

L'immigration d'origine kabyle est probablement la plus ancienne d'Algérie puisqu'elle remonte au XIX^{ème} siècle. La mobilisation forcée des Algériens durant la première guerre mondiale de 1914 augmentera de manière sensible le nombre des Kabyles sur le territoire français. Le mouvement progressera régulièrement après l'indépendance du pays en 1962. Pourtant, malgré cette ancienneté, le kabyle n'apparaît pas comme paramètre ou critère pertinent dans les statistiques ou études officielles. Pour les Etats, les institutions, voire pour l'imaginaire de l'Européen moyen, cette communauté n'a pas d'existence comme groupe spécifique ou politiquement identifiable.

En fait, jusqu'à ces dernières années, peu de choses ont été faites pour changer la situation d'une communauté très faiblement structurée, caractérisée par un manque flagrant de visibilité et presque complètement absente des différents réseaux et modes d'organisation sociale de type européen. De l'extérieur elle est perçue comme une communauté qui se fond dans des paramètres plus généraux de définition identitaire. L'immigrant amazigh est identifié tout à tour comme « Musulman », « Arabe », « Maghrébin », « Nord-africain » ou, dans le meilleur des cas, comme « Marocain », « Algérien », etc... Cette donne reflète en somme les positions idéologiques et officielles

du pays d'origine qui ne reconnaît ni les Kabyles comme groupe spécifique, ni la langue et culture amazighes.

Les associations kabyles traditionnelles

Pourtant, il ne fait pas de doute qu'il existe des formes d'associations basées sur des structures traditionnelles, dont le noyau peut être souvent constitué par les familles d'un village (*taddart*) ou d'une confédération villageoise (*adrum* ou *Laârach*). De nombreux comités de villages réussissent ainsi à reproduire et à perpétuer en plein Paris des structures kabyles (*tajmaat*) et des rituels de leur propre culture au quotidien. La majorité d'entre eux est structurée d'une manière très rudimentaire qui se limite souvent à un regroupement autour d'une caisse commune qui permet de rassembler de l'argent pour – notamment face à la totale défaillance du gouvernement central – couvrir par exemple les frais du rapatriement d'un mort, mais aussi contribuer directement au développement du village par la construction de conduites d'eau, de routes etc....

De fait, un tel modèle d'organisation a d'autres fonctions qu'une association culturelle portugaise, italienne ou espagnole. Pendant que ces dernières se dédient en général à la défense des intérêts de leurs concitoyens dans la perspective d'une meilleure intégration dans le pays d'accueil, l'association kabyle traditionnelle constitue un lien avec *taddart* dont elle devient une sorte de «reproduction-prolongement» dans l'exil.

Par ailleurs, il est certain que le phénomène associatif moderne est moins ancré dans les sociétés nord-africaines. N'oublions pas que ce n'est que vers la fin des années 1980 que l'Algérie fait sauter quelques verrous de la chape de plomb idéologique qui asphyxiant le pays en permettant la création d'associations vraiment indépendantes des circuits étatiques⁵. Jusqu'à l'introduction du multipartisme en Algérie⁶, rejoindre une association culturelle constituait pour un amazighophone un acte risqué et pratiquement taxé d'opposition au régime. Ceci vaut également dans une large mesure pour les berbérophones marocains. Bien trop grande était la peur de tomber dans le collimateur des régimes nord-africains. Une peur qui se transmettra facilement en terrain d'immigration, notamment par le biais de contrôles effectués discrètement par des officines étatiques comme l'ancienne «Amicale des Algériens en Europe».

Que le poids du politique ait toujours marqué les associations culturelles amazighes s'explique tout simplement par le fait que leur existence-même constituait un déni de l'idéologie nationale arabo-baathiste ou islamo-conservatrice des régimes nord-africains. Ceci supposait, d'un autre côté, un handicap supplémentaire vis-à-vis des autorités du pays d'accueil, généralement peu enclines à irriter les régimes algérien ou marocain, et encore moins à mettre en jeu des relations bilatérales, certes instables, mais souvent très profitables. Un climat et une pression politiques qui ont probablement contribué à minimiser l'exploitation de la propre condition d'immigré, donc de minorité, qui - en d'autres situations - peut accentuer le sentiment d'appartenance au groupe et alimenter les volontés de s'accrocher à une «mémoire»

⁵ La loi qui facilite la création d'associations à caractère non politique n'est ratifiée que le 15.7.1987 par l'Assemblée Populaire Nationale.

⁶ Loi 89-11 du 5 juillet 1989.

linguistique et culturelle du pays d'origine.

Pourtant, en dépit de grands obstacles, les associations kabyles n'ont jamais cessé d'exister et de jouer un rôle historique à la fois comme relais des revendications identitaires et comme base de repli pour les militants les plus menacés. Dans leur exil parisien, les militants kabyles avaient la possibilité de se mouvoir dans un cadre politique, pas forcément favorable, mais qui du moins tolérait dans une certaine mesure l'éclosion et/ou le développement de certaines activités et manifestations culturelles, organisées par des individus ou des groupes minoritaires plus ou moins représentatifs. Des conditions de travail, des espaces de liberté et de sécurité tout simplement inexistantes dans le pays d'origine.

Si l'on excepte la première association kabyle *Tiwizi i tmazight*, créée en 1954, à la suite de la fameuse crise dite «berbériste» de 1949, les premières associations amazighes vraiment actives n'apparaissent qu'après l'indépendance du pays avec notamment la création de l'Académie berbère⁷ en 1967 et du Groupe d'Études Berbères à l'Université de Paris VIII (Vincennes) en 1972. Les événements d'avril 1980 et le fameux «printemps amazigh» relanceront et renforceront le mouvement amazigh en France et en Algérie. Mais c'est surtout dans les années 90 et après l'introduction du multipartisme en Algérie que le mouvement connaîtra son véritable essor.

Nouvelles générations

Depuis un certain nombre d'années nous relevons un net développement du mouvement associatif dans tous les pays européens. L'arrivée de nouvelles générations apportera une autre touche qualitative au travail associatif et imprènera de sa marque un mouvement en pleine phase de restructuration. Des associations plus professionnelles, davantage tournées vers l'intégration (Association Culturelle Berbère, Paris) ou fonctionnant comme groupes d'intérêts (Association des Juristes Berbères de France, etc.) commencent à imposer leur cachet au champ associatif. Ce regain d'intérêt pour la langue et culture kabyles, et amazighes en général, ne confirme d'ailleurs nullement les prévisions de certaines théories comme par exemple le fameux modèle de transition intergénérationnel qui prévoyait la disparition complète de langues et de cultures après le passage d'un certain nombre de générations⁸.

Le recentrage kabyle

Le travail essentiel de la majorité des associations tourne fondamentalement autour de l'organisation de diverses activités culturelles, dont souvent aussi des cours d'amazigh, véritable charnière du processus de récupération et de fixation de la langue⁹. Destinés dans un premier temps aux propres membres de l'association, ces cours avaient déjà commencé vers la fin des années 60 en France, avant de s'élargir par la suite à d'autres pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique,

⁷ Le 3 février 1967 est créée à Paris l'Académie berbère d'échange et de recherches culturelles qui deviendra à partir du 2 mai 1969 Association *Agraw Imazighen*, connue sous le nom d'Académie berbère.

⁸ H. Giles, H., R. Bourhis & D. Taylor. 1977. «Toward a theory of ethnic group relations», Giles (ed.). *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, London: Academic Press.

⁹ Le rôle de la diaspora dans la production écrite en langue amazighe a été traité dans un autre cadre; cf. à ce sujet M. Tilmatine. 2000/2001. «Ecrire en berbère: l'expérience de la diaspora», in *Al-Andalus-Magreb* 8-9, pp. 463-488.

l'Italie, la Suède ou l'Amérique du Nord, notamment le Canada.

De fait, des avancées, certes encore timides mais encourageantes, ont pu être relevées dans différents pays, où des militants actifs de la cause kabyle réussissent à convaincre parfois les autorités du pays d'accueil pour leur arracher quelques décisions, de portée encore limitée, mais de grande importance sur le plan symbolique (appui financier pour l'organisation de certaines activités, cours de langue ou même tranches horaires à la radio, etc...).

Comme pour l'Algérie, nous observons depuis les derniers mois une nette tendance dans le milieu associatif amazigh à un recentrage des revendications sur la Kabylie. Plusieurs facteurs contribuent à converger vers cette évolution : la conscience grandissante parmi une très grande partie des Kabyles, qu'on ne peut plus rien attendre d'un régime qui n'hésite pas à utiliser des armes de guerre pour abattre des jeunes aux mains nues, les douloureuses épreuves des affrontements avec la police et les gendarmes, la mort de plus d'une centaine de personnes, des milliers de blessés, plus de 400 mandats d'arrêt contre les animateurs du Mouvement Citoyen de Kabylie, et surtout, la profonde conviction que depuis le fameux printemps noir de 2001, il leur faudra désormais prendre en mains leur propre destin. La naissance d'un mouvement pour l'autonomie de la Kabylie et l'intense débat qu'il provoque, tant en Algérie que dans la diaspora¹⁰, contribuent certainement à renforcer cette tendance. Les signes sont évidents dans le milieu associatif qui voit apparaître des regroupements, des corporations qui se revendiquent de plus en plus comme spécifiquement kabyles: Association des Taxis Kabyles de Paris, Association des Médecins Kabyles de France, Jeunes pour l'Autonomie de la Kabylie, Association des Étudiants Kabyles de France, voire une association des Sans-papiers Kabyles, etc. De multiples activités culturelles, publications ou de nombreux sites Web qui se consacrent explicitement à la Kabylie accompagnent ce mouvement.

Vers un début de reconnaissance du fait amazigh?

Ces événements ont contribué à serrer les rangs des groupes amazighs et à développer un fort sentiment d'appartenance commune et de solidarité entre les différents groupes. Les événements de Kabylie servent de catalyseur également au Maroc et parmi sa diaspora de langue amazighe, particulièrement nombreuse aux Pays-Bas, en Allemagne et de plus en plus en Espagne.

La Catalogne et l'Espagne

Plus au sud de l'Europe, l'Espagne et plus spécialement la Catalogne est un pays qui pourrait bientôt s'ouvrir aux revendications amazighs. Cette région accueille depuis environ une dizaine d'années une immigration relativement récente d'Amazighs marocains, notamment rifains. Malgré le poids réduit de la communauté amazighe et son peu de visibilité, il est probable que des revendications de type minoritaire pourraient avoir plus de chances de trouver un écho favorable auprès des Catalans. Une Histoire et une sensibilité spécifiques, puisqu'ils ont souffert eux-mêmes de l'ostracisme, les rend probablement un peu plus réceptifs aux questions de

¹⁰ Voir par exemple les Actes de la rencontre de réflexion sur l'autonomie de la Kabylie, qui a eu lieu à Ecancourt (France, 1-3.06.2002).

minorités. Le fait que la Catalogne soit une région d'émigration interne et externe lui confère en outre une expérience certaine en matière de politique d'intégration de populations d'origines diverses.

Effectivement, le signe le plus important qui va dans le sens d'un début de prise en compte de l'amazigh en Espagne nous vient de Barcelone. Le Parlement catalan vient d'adopter une résolution appuyant l'identité, la langue et la culture du peuple amazigh. Le texte, paru dans le *Butlletí oficial del Parlament de Catalunya* du 22 avril 2002, manifeste «son rejet de la répression indiscriminée contre la population de la Kabylie ainsi que son appui à la revendication du respect de l'identité, de la langue et de la culture du peuple amazigh en Afrique du Nord». Il apporte également «son appui aux intellectuels amazighs qui souffrent de représailles dans l'exercice de leurs droits à la liberté d'expression et déclare la Catalogne terre d'accueil politique et culturel du peuple amazigh». Elle demande instamment au Gouvernement de l'État qu'il «introduise dans les négociations bilatérales avec les gouvernements du Nord de l'Afrique la demande de respect de tous les droits humains et spécialement ceux qui ont trait au droit à l'identité amazighe», mais également de «promouvoir dans le cadre éducatif l'enseignement de l'amazigh au même plan que les autres langues de la nouvelle immigration et de proposer l'incorporation expérimentale de l'étude de la langue et du peuple amazighs parmi les options académiques de l'offre universitaire».

Il est clair que ni l'histoire ni l'importance de l'immigration de langue amazighe ne permettent de comparer la situation de l'Espagne avec celle de la France. En revanche, une reconnaissance ne signifie pas nécessairement l'octroi d'un statut de langue nationale. Il existe plusieurs façons de valoriser la langue et la culture d'une communauté déterminée. Cependant, les données et les critères changent complètement si nous nous référons à la situation dans une ville espagnole comme l'enclave africaine de Melilla, où l'on estime que près de la moitié de la population est de langue amazighe.

Dans ce cas, oui, nous sommes face à une situation qui correspondrait tout à fait à l'esprit du texte de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires de 1992. En effet, de nationalité espagnole, les habitants de Melilla de langue maternelle amazighe se retrouvent dans une situation tout à fait comparable à celle d'autres peuples comme les Basques, les Catalans ou les Galiciens. Comment expliquer dès lors la ségrégation qui existe dans le traitement de la langue amazighe à Melilla, sachant qu'un grand nombre de partis politiques et d'associations culturelles amazighes¹¹ avaient déjà demandé en 1994 à l'occasion de la discussion du statut d'autonomie de la Ville de Melilla un statut de co-officialité pour l'amazigh ? Comment peut-on à la longue rejeter pour une partie de la population ce que l'on accorde à d'autres ? Comment ne pas y voir deux poids et deux mesures ? Une politique à deux vitesses ? Espérons que l'intégration tant souhaitée par les Européens servira également à rapprocher ou unifier les mesures politiques qui concernent les minorités dans tous les pays européens, sans exception.

¹¹ Il s'agit surtout des partis politiques Izquierda Unida, Partido independiente Hispano-Berber, Coalición por Melilla, Vértice Socialista, Democracia socialista, ainsi que des associations culturelles Comisión Islámica, Amigos del Tamazight, Asociación Cultural Tarifasht, Comunidad musulmana.

La France

Les résultats les plus convaincants se voient en France où l'immigration amazighe commence à conquérir quelques espaces symboliques, comme l'introduction de leur langue comme épreuve écrite facultative au Baccalauréat. En fait, il était possible dès les années 1950 de la choisir en tant qu'épreuve facultative orale au Baccalauréat. Alors qu'en 1978 et 1979 seuls 30 et 40 candidats avaient subi cette épreuve pour les trois académies d'Ile de France, ce chiffre atteindra en 1995, année du passage à l'écrit de cette épreuve, un effectif de 1534 candidats.

Parmi les difficultés majeures auxquelles ont été confrontés les responsables de l'élaboration des épreuves, nous relèverons la contradiction immanente à l'application de cette décision du Ministère de l'Éducation Nationale, qui introduit une épreuve écrite pour une langue dont il n'aura jamais assuré auparavant les conditions d'enseignement dans les lycées et collèges.

C'est à ce niveau qu'interviendra la jonction des efforts entre les champs universitaire et associatif. L'un se chargeant d'élaborer et de corriger les épreuves et de confectionner un document-guide du baccalauréat¹² (INALCO), l'autre essayant tant bien que mal de mener à bien la formation-préparation des candidats ainsi que la diffusion de la brochure. L'épreuve qui portait sur le kabyle (77%) et le tachelhit (23%) inclut actuellement d'autres dialectes comme le rifain¹³.

L'amazighe, langue de France?

La conscientisation progressive des associations kabyles les a même menées à intégrer dans leurs activités la revendication de l'enseignement de la langue amazighe comme langue de France. S'inscrivant dans une perspective européenne, cette démarche est justifiée par le fait qu'une partie importante de l'immigration amazighe est française de nationalité. Elles estiment pouvoir en la matière s'appuyer sur des documents et des instruments fondamentaux comme par exemple la Charte européenne des langues régionales et minoritaires de 1992, mentionnée plus haut.

La signature le 7 mai 1999 par la France de ce document du 05.11.1992 ouvre-t-elle de nouvelles perspectives pour une possible reconnaissance de l'amazighe comme langue de France? En effet, en découvrant aussi l'existence de «langues sans territoire», le document renvoie à une réalité linguistique française qui transcende celle des «langues régionales». Du coup, la France ne peut plus faire l'économie du débat sur la place de certaines langues importantes de l'immigration, comme l'amazighe, pour lesquelles certains chercheurs réclament depuis un certain nombre d'années déjà un statut de «langue de France»¹⁴. Cette position se voit aujourd'hui confortée par le professeur Bernard Cerquiglini, qui avait été chargé par les autorités françaises de dresser l'inventaire de ces «langues de France». Le linguiste, tout en préférant parler de «langues historiques» plutôt que de «langues sans territoires», retiendra en effet une lecture plus large et plus diversifiée de la réalité linguistique

¹² L'association Tamazgha (tamazgha@wanadoo.fr) distribue la brochure «Berbère au BAC» aux lycéens candidats aux épreuves du baccalauréat

¹³ Cf. Salem Chaker, 1997, «La langue berbère en France: situation actuelle et perspectives de développement», M. Tilmatine (ed.), *Enseignement des Langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : Langue maternelle ou langue d'Etat*. Paris : Inalco, pp. 15-30.

¹⁴ Salem Chaker, 1997, p. 29.

française : «De nombreux citoyens des départements français d'Afrique du Nord parlaient l'arabe ou le berbère», écrit-il avant d'ajouter : «Certains, pour des raisons sociales, économiques ou politiques (en particulier les harkis), se sont installés en France métropolitaine, sans cesser d'être Français; ils vivent encore, et parlent leurs langues, ou bien leurs descendants ont conservé une pratique bilingue. Cette situation semble correspondre exactement à celle des langues régionales ou minoritaires visées par la Charte». Se référant aux objectifs de la Charte, le rapporteur rappellera en outre que «le berbère n'est protégé par aucun pays, il est même menacé», et ce, contrairement à d'autres langues de l'immigration comme l'italien, le portugais, le chinois ou le polonais, qui bénéficient d'un statut de langues nationales et officielles dans les pays respectifs d'origine et sont, de surcroît, enseignées comme langues étrangères en France¹⁵.

Sommes-nous donc sur la voie royale d'une reconnaissance de l'amazigh ? Tel ne semble pas être en tout cas l'avis du Conseil Constitutionnel français¹⁶ qui a freiné net l'élan des observateurs les plus optimistes en opposant un refus catégorique à la ratification du traité, en considérant que la Charte européenne des langues régionales comporte «des clauses contraires à la Constitution». L'apparente divergence sur la question affichée publiquement à cet égard par les différentes institutions françaises est-elle vraiment sincère ? La question mériterait en tous cas d'être posée. La bataille, menée de front par les associations et quelques représentants du champ universitaire, est donc loin d'être gagnée ; il n'en demeure pas moins que les perspectives d'une amélioration de la situation de l'amazigh en France ne semblent jamais avoir été aussi bonnes, d'autant que la bataille menée pour la ratification de la Charte semble commencer à mobiliser différents groupes minoritaires (Basques, Occitans, Bretons, Corses etc.) appuyés par diverses personnalités, auxquels se joignent quelques secteurs du mouvement associatif amazigh¹⁷. Quoiqu'il en soit, une reconnaissance de l'amazigh ne pourrait s'arracher que si le rapport de force changeait. Autrement dit, une modification de la position du gouvernement à cet égard passera nécessairement par une pression suffisamment forte des représentants amazighs. Ce qui suppose un très grand renforcement du mouvement associatif, une cohésion plus marquée de ses positions et surtout une présence plus forte sur la scène publique et politique française. C'est seulement à ce prix que pourrait être arrachée une prise en charge sérieuse de la langue amazighe. Les épreuves du Baccalauréat et plus largement le processus du passage à l'écrit étant partie prenante de ce processus.

Signe clair de la percée du mouvement associatif amazigh en France : le Ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mercredi 13 février 2002, à l'issue d'une rencontre avec des représentants d'associations culturelles amazighes, que le ministère s'est engagé à dispenser des enseignements de cette langue dans les lycées. Jusqu'à présent, les quelque 2 000 candidats qui choisissaient chaque année cette discipline ne bénéficiaient d'aucune préparation au sein des établissements. Ils devaient recourir à des formations proposées, à l'extérieur des lycées, par des associations amazighes.

¹⁵ Cf. par exemple *Libération* du 5 juillet 1999 qui consacre un dossier à ce sujet. (www.liberation.fr/languesregio)

¹⁶ Décision n° 99-412DC du 15 juin 1999.

¹⁷ Voir par exemple l'appel-pétition : «Pour que vivent nos langues» lancé par l'association du même nom (46, rue Branda, 29200 Brest).

Selon André Hussenet, directeur adjoint du cabinet de Jack Lang, il sera fait appel, dans les prochaines semaines, à des berbérophones et des enseignants d'autres disciplines, qui maîtrisent la langue amazighe. Les moyens seront pris sur les budgets des établissements et sur les réserves rectorales. «L'objectif est de faire en sorte que des élèves qui parlent une langue dans un cadre familial valorisent leurs compétences à l'école» (*Le Monde* du 16 février 2002).

Cette nouvelle constitue sans nul doute une preuve supplémentaire de la visibilité de plus en plus croissante du fait amazigh en France et en Europe plus généralement. Il n'est désormais guère difficile d'imaginer que des décisions similaires, qui tiennent compte du facteur amazigh dans le développement de la politique d'intégration, puissent faire école dans d'autres régions ou pays européens.

Conclusion

Les revendications clamées dans la rue lors du désormais fameux Printemps berbère de 1980 sont aujourd'hui portées par une nouvelle génération de militants, dont certains n'étaient pas encore nés à cette époque. Vingt-deux ans de lutte, de frustration, de manipulation et de répression ont contribué à transformer en profondeur des jeunes qui bravent aujourd'hui, le torse nu, les balles de la gendarmerie et de la police algérienne.

Ce qui frappe en premier lieu, c'est justement cette volonté, presque désespérée, d'en découdre avec l'Etat central et de combattre – s'il le faut en recourant à la violence – tous les symboles du pouvoir. («Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts»). Cette radicalisation exprime sans nul doute l'absence de toute confiance vis-à-vis d'un Etat central honni. Par ailleurs, ces événements ont prouvé que – contrairement à leurs aînés – ce mépris d'une classe politique corrompue les fait échapper également à l'influence des partis considérés comme kabyles, puisque les autres ne sont pratiquement pas représentés. Le vide politique ainsi créé a été très rapidement occupé, on l'a vu, par la réactualisation d'une ancienne structure politique traditionnelle : les *Laârach*, communément appelés Comités de Citoyens de la Kabylie.

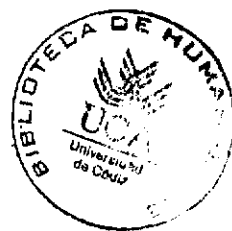
En vingt ans, des changements fondamentaux ont également touché des concepts essentiels de l'idéologie du Mouvement Culturel Berbère. Ainsi, la revendication de l'amazigh comme langue nationale de tous les Algériens, mais aussi de l'arabe dialectal a été progressivement abandonnée à la fin des années 1990 en raison du peu d'écho rencontré auprès de la communauté arabophone. De même, la revendication de tamazight comme «langue nationale» est en train d'être remise en cause depuis un certain nombre d'années. On préfère parler à présent de langue propre de la Kabylie. Cette évolution, visible depuis environ 1995, se fait en faveur d'un recensement kabyle et répond à des considérations objectives. En effet, tous les critères d'analyse mesurables abondent – tant sur le plan linguistique que sur le plan politique – dans le sens d'une différenciation claire entre les dialectes. Un constat que confirment d'ailleurs tous les colloques sur la planification linguistique, qui privilè-

gient actuellement le travail à partir de blocs régionaux comme le rifain, le tachelhit, le touareg ou le kabyle.

Des transformations qui ont également un impact au sein de la diaspora amazighe, étroitement liée au pays d'origine. On s'éloigne, là aussi par réalisme, du traditionnel pan-berbérisme pour s'orienter vers des objectifs spécifiquement kabyles. Ce recentrage kabyle favorise également la rapide propagation de l'idée d'autonomie au sein de la diaspora, tout en maintenant le travail avec les autres groupes amazighophones. Cependant, et de manière spécifique, les revendications amazighes en contexte d'émigration s'orientent vers une perspective européenne et travaillent en vue d'une reconnaissance de leur langue et culture en Europe.

Ces évolutions témoignent, en Algérie et par extension au sein de la diaspora amazighe en Europe, du renforcement de la société civile et des valeurs de la citoyenneté au sein de cette communauté. L'idée d'autonomie répond à une nécessité de réorganisation d'un État corrompu et incapable de donner une quelconque perspective aux Algériens et aux Kabyles en particulier. Un système de type fédéral ou autonomiste, comme en Espagne par exemple, permettra probablement une meilleure redistribution des pouvoirs et donc d'assurer – à long terme – une plus grande stabilité.

Au sein de la diaspora kabyle, cette perspective est appuyée, car, entre autres raisons, on y connaît parfaitement les bienfaits de la décentralisation. Tout en soudant la communauté, le recentrage sur le kabyle ne gêne en rien la revendication amazighe. Bien au contraire, les avantages arrachés par exemple pour le bac français profiteront également aux autres dialectes. Il en est de même pour le processus en voie de reconnaître la langue amazighe comme langue de France. Les avantages se feront sans doute sentir également dans d'autres pays ou régions, comme à Melilla par exemple. Tous ces exemples, ajoutés à la décision du Parlement de la Catalogne, atteste l'émergence progressive d'une opinion publique amazighe.



© Mohand Timaltine